

## ÉDITO

En ce temps de rentrée, c'est un plaisir pour moi de vous présenter notre bulletin annuel. Depuis notre dernier numéro le carillon a été restauré : Jean-François Mulier, carillonneur et membre de notre Conseil d'administration, avait signalé les interventions à effectuer. M. le Maire nous a invités à demander un devis aux établissements Paschal, et c'est ainsi que le processus a pu être mené à bonne fin puisque les travaux, spectaculaires, ont été réalisés au printemps de cette année.

Nous avons été partenaires de la Ville pour la signature d'une convention avec la Fondation du Patrimoine pour recueillir des fonds en vue de participer aux fonds nécessaires pour cette restauration. Le 23 septembre, le 90ème anniversaire du carillon sera fêté (voir page 4).

Les barrières placées, par mesure de sécurité, devant une partie de la façade de la collégiale, témoignent que des travaux doivent être entrepris pour restaurer plusieurs parties, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. M. François-Xavier Cadart nous a communiqué à ce sujet les résultats des investigations menées ; les travaux de restauration se feront en deux étapes :

- Phase 1 : voûte du chœur, façade pierre bas-côté nord, façade ouest (contrefort), révision du grand vitrail au-dessus de l'entrée, façade et toiture de la sacristie, protection de 8 vitraux. Débuts possibles de ces travaux, décembre 2024, sous réserve bien sûr que les étapes intermédiaires (démarches, etc.) n'entraînent pas de délais supplémentaires. Les travaux pourraient durer 21 mois.
- Phase 2 : travaux aux chapelles rayonnantes, réfection des 5 toiles tendues du chœur, création de 4 vitraux en façade sud (côté droit en entrant dans la collégiale), un vitrail supplémentaire, protection des vitraux, création de 2 vitraux dans la salle capitulaire. Cette seconde phase, à l'issue de la première, durerait 13 mois.

Un devis a été établi en juin 2023. Étant donné que les travaux seront effectués fin 2024-début 2025 et qu'ils dureront au total 34 mois, ce devis ne peut donner qu'un ordre de grandeur : avec toutes les réserves qui s'attachent à une telle prévision, l'estimation serait au minimum de 1 400 000 €, mais sans doute plus. Nous nous réjouissons particulièrement qu'à l'issue de ces deux phases de travaux, la collégiale aura retrouvé l'ensemble de ses vitraux !

Ce bulletin comporte également deux articles sur l'histoire de la collégiale : l'un, de Philippe Bacqueville, administrateur, concernant le banc des Marguilliers qui se trouve dans le bas-côté gauche ; l'autre, de Guillaume Lassaunière, responsable du Centre archéologique de Seclin qui, par cette nouvelle et amicale contribution, nous permet de faire de nouvelles découvertes issues des fouilles que le Centre archéologique mène périodiquement. Une exposition, organisée par ses soins, sera visible lors des Journées du Patrimoine où nous espérons avoir le plaisir de vous accueillir, le dimanche 17 septembre après-midi.

Colette Coignon  
Présidente

### DATES À RETENIR (voir page 4)

- Journées du patrimoine : samedi 16 septembre, avec Jean-Claude Clément, concert orgue et chant à la collégiale à 17 h 30. Dimanche après-midi 17 septembre, de 14 h à 18 h, nous serons présents pour vous accueillir dans la collégiale.
- 90ème anniversaire du carillon : samedi 23 septembre (jour de la Fête des harengs 2023)
- Assemblée générale de la Sauvegarde de la collégiale : vendredi 24 novembre à 17 h.





Avant la Révolution française, le chapitre des chanoines de Seclin gère aussi bien le spirituel que le temporel de leur collégiale.

Avec le Concordat de 1801 (loi du 26 messidor an 9), la liberté de culte est rétablie. Les conditions matérielles d'exercice du culte sont précisément spécifiées. En particulier, l'article 76 de cette loi stipule : Il sera établi des fabriques pour veiller à l'entretien et à la conservation des temples, à l'administration des aumônes. Jusqu'à la séparation des Églises et de l'État (loi du 9 décembre 1905), le conseil de fabrique composé de marguilliers, ou fabriciens, administre avec le curé les biens de la paroisse. Ces personnes sont souvent des notables. Dans les églises, un banc, appelé aussi « banc d'œuvre », leur est réservé. Il est adossé au bas-côté et donne dans la nef, en face de la chaire. Sur les photographies de la nef de la collégiale Saint-Piat de Seclin prises avant la guerre de 1914-1918, c'est à peine si l'on distingue la présence de ce banc entre deux colonnes qui fait face à l'ancienne chaire. À quoi ressemblait-il ? Comme cette dernière, ainsi que l'orgue et sa tribune, il disparaît dans les décombres de l'édifice lors du dynamitage d'octobre 1918.

En matière de goût esthétique, le Chanoine Alexandre LOCQUET, nommé curé-doyen de Seclin en 1927, semble avoir été audacieux. C'est ainsi qu'après la reconstruction de la collégiale, le mobilier fut reconstitué dans un style qui rompait avec ceux présents dans la collégiale. Sur les propositions du chanoine, après commande passée en 1934, la Grande Fabrique de Meubles Jules DEGORRE à Somain réalisa la chaire, la tribune, le buffet d'orgue et le banc des marguilliers. Pour ce dernier, en 1933, le Chanoine LOCQUET précise ce qu'il envisage : « un banc d'œuvre assez monumental [...] plus élevé dans sa partie dorsale, et celle-ci dominée par une grande

croix qui comporterait le Christ échappé à la chute du calvaire [...] étant donné que le calvaire ne peut être reconstitué entre le portail et l'escalier d'accès à la salle de la tour.» (Relevé par Jean-Paul THOREZ dans les archives paroissiales de Seclin).

Comme la chaire, de nos jours, le banc est inutilisé. Il est relégué contre le mur du bas-côté nord, entre les baies des vitraux des stations 3 et 4 du Chemin de Croix.

Ce meuble est constitué d'une rangée de cinq sièges à haut dossier et avec agenouilloir. Le triangle qui réunit les dossiers des sièges, est surmonté d'une grande croix sur laquelle est cloué le Christ agonisant.

Cinq bas-reliefs décorent la façade du meuble, une sculpture par siège. Ils illustrent quelques-uns des instruments de la Passion du Christ. De gauche à droite :

- une coupe recueille le sang qui jaillit du flanc transpercé par la lance du centurion Longinus ;
- une éponge, trempée dans le mélange rafraichissant de vinaigre et d'eau, présentée aux lèvres du Crucifié au bout d'une branche d'hysope ;
- la couronne d'épines placée en guise de dérision sur la tête du Roi des Juifs ;
- des tenailles, un marteau et les trois clous de la crucifixion ;
- les trois dés utilisés par les soldats romains pour tirer au sort les vêtements du Christ.

Remarque : dans cette dernière sculpture, on peut noter la particularité du dé situé au-dessus des deux autres. En effet, les trois points de la marque ne sont pas alignés en diagonale ; ils forment un triangle isocèle.

**Philippe Bacqueville, juin 2023**



Banc des marguilliers

Seclin - Eglise avant 1914, intérieur



# À la découverte d'un méreau du chapitre Saint-Piat de Seclin



Les fouilles réalisées en 2016 par le centre archéologique municipal à l'intérieur de la collégiale Saint-Piat ont dévoilé un curieux jeton monétiforme frappé par le chapitre du collège des chanoines de Seclin (Figure 1). Mais à quoi pouvait-il bien servir ?



Figure 1 : le méreau capitulaire de Seclin, photographie et relevé

Désignés communément comme méreau, mérel ou marelle, ces jetons apparus au XIII<sup>e</sup> siècle étaient distribués aux religieux lors des offices à leur entrée dans le chœur de l'église. Les méreaux, généralement frappés sur un flan en plomb, donnaient droit à son détenteur à une portion de pain et de vin. Les chanoines pouvaient également en faire profiter les pauvres ou les céder au profit de la congrégation. À partir du XV<sup>e</sup> siècle, une valeur est attribuée aux méreaux, ce qui autorise un échange contre de véritables numéraires.

## Les méreaux de Seclin

Communs dans les communautés religieuses du Moyen Âge, les méreaux du chapitre collégial de Seclin sont pourtant largement méconnus. Notre exemplaire, le seul découvert en contexte archéologique, est parfaitement circulaire et mesure 22 mm de diamètre. À l'avers, il porte l'effigie d'un cerf, debout, tourné vers la gauche, dont les pattes reposent sur un rocher stylisé. Le sujet est représenté en relief, au centre de deux cercles formant une bordure périphérique en saillie. Au revers, cette bordure est toujours présente et encercle un « II » inscrit en chiffres romains. Les chiffres, séparés par un globule, sont surmontés de flammes stylisées symbolisant deux chandelles allumées.

Avant cette découverte, seul un article publié à la fin XIX<sup>e</sup> siècle, repris par Th. Leuridan dans son Histoire de Seclin, faisait état de 3 méreaux conservés au sein d'une collection privée (Figure 2).

En cuivre, ces méreaux datés du XVI<sup>e</sup> siècle possèdent une iconographie standardisée avec une mention à saint Piat, ou sa représentation en pied, sa calotte crânienne entre les mains. Le « S » contourné qui revient ici systématiquement renvoie sûrement

à Seclin. Malgré ici l'usage de cuivre, les comptes du chapitre évoquent pour cette même période, en 1512 et 1566, l'achat de plomb pour la frappe de jetons, ce qui confirme leur usage au sein du chapitre.



Figure 2 : méreaux du chapitre Saint-Piat anciennement connus.

## La symbolique du cerf

L'iconographie du cerf figurant sur le méreau découvert en 2016 fait référence aux armoiries du chapitre, mais aussi de Chemy, décrites comme telles par Th. Leuridan : « de gueule à un saint Piat, vêtu d'ornements sacerdotaux, tenant en ses mains le sommet de sa tête coupée et ayant à ses pieds un cerf couché, le tout d'or » (Figure 3).

Si les sceaux capitulaires du XIII<sup>e</sup> siècle ne font pas référence au cerf, ceux fréquemment apposés sur les actes des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles figurent « saint Piat, revêtu de la chasuble tenant son test des deux mains sur la poitrine, ayant à sa droite une mitre et une crosse et à sa gauche un cerf vu en partie et essorant à gauche, le tout sur un champ semé de fleurs de lys ». Les médailles religieuses vendues entre le XVI<sup>e</sup> et la fin du XVII<sup>e</sup> siècle au moment des pèlerinages offrent également l'image du martyr accompagné d'un cervidé. Ce symbole est de la même manière visible dans les ornements de l'église après l'intervention d'un peintre dans les années 1730.

La symbolique du cerf dans l'iconographie piatine demeure à ce jour inexpliquée.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, le chanoine Cousin voyait ici la marque d'un prodige associé à saint Piat dans lequel le cervidé tiendrait une place importante, miracle dont le récit aurait été oublié par ses contemporains. Le bestiaire médiéval fait la part belle au cerf considéré comme une bête « douce », traduction de la victoire du bien sur le mal et symbole de l'engagement au service de la foi. Dans l'imagerie populaire médiévale, le cerf est également signe d'abondance, de longévité, et sa viande tout autant que ses cornes possèderaient des qualités thérapeutiques indéniables. Ces caractères trouvent des points communs avec la liturgie liée au culte de saint Piat, évangéliste qui a donné sa vie pour répandre la foi, et plus particulièrement en ce qui concerne les vertus curatives relatives aux eaux tirées du puits veillé par le tombeau du saint dans la crypte de l'église.

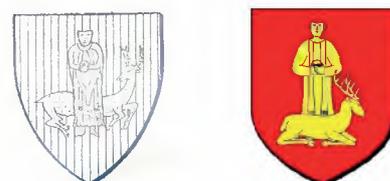


Figure 3 : armoiries du chapitre Saint-Piat de Seclin (à gauche), de Chemy (à droite)

Selon tout état de cause, ce méreau a été frappé par le chapitre Saint-Piat. La représentation du cerf, comme nous venons de la voir, trouve des parallèles sur des médailles religieuses ou des matrices de sceaux utilisées entre le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle. En ce sens, la frappe de ce jeton ne peut être précisée en avant, même si le contexte de découverte admet une chronologie récente aux alentours de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

G. Lassaunière, juin 2023.



## Samedi 23 septembre – Le carillon fête ses 90 ans

Ce sera ce jour-là l'anniversaire du célèbre carillon de la collégiale ! Jean-Francis Mulier, carillonneur de Seclin et membre de la Guilde, invite, avec les carillonneurs des Hauts de France et de la Guilde, à cette Journée campanaire amicale qui rendra hommage aux carillonneurs Maurice et Jacques Lannoy, ainsi qu'à Jean-Baptiste Mulier qui fut si longtemps titulaire du clavier du carillon. Cette journée se déroulera avec la participation de la Municipalité et de la Sauvegarde de la collégiale. Des concerts auront lieu toute la journée.

Compte tenu des actes de vandalisme survenus en juin, la Fête des harengs a dû être reportée, par la Ville, à ce même samedi 23 septembre.

## Futurs travaux à la collégiale

L'éditorial de notre Présidente fait état des travaux programmés à la collégiale. Cette photographie, avec des barrières de sécurité, est l'exemple d'un endroit où ces interventions seront fort utiles.



## 16 et 17 septembre – Journées du patrimoine

- Le samedi 16 septembre, Jean-Claude Clément, organiste, donnera un concert orgue et chant à la collégiale à 17 h 30. Le thème en est « Le baroque à toutes les époques ».

- Le dimanche 17, les bénévoles de la Sauvegarde de la collégiale y seront présents de 14 h à 18 h et vous accueilleront. Une exposition, préparée par le Centre archéologique de Seclin, sera visible, comme l'an dernier, près de l'escalier de la crypte.

À partir des fouilles entreprises sous la direction de Guillaume Lassaunière, cette exposition, par des tableaux et des objets sous vitrine, aura pour thème « À la table du Doyen ». Il s'agit du Doyen qui, au temps des chanoines, disposait d'une belle demeure à l'endroit où se trouve désormais un parc de stationnement pour automobiles (côté rue Jean Jaurès).

## Notre site internet

Il constitue une source abondante d'informations sur l'histoire de la collégiale et sur son actualité, n'hésitez pas à le consulter :

<http://collegiale-saint-piat-seclin.fr>

## Assemblée générale 2023

Elle se tiendra le 24 novembre à 17H. Nos adhérentes et adhérents recevront un courrier pour les y inviter. Si vous n'êtes pas membre de la Sauvegarde et que vous souhaitez savoir comment notre association travaille, il est possible de venir à l'Assemblée Générale, en téléphonant préalablement au **06 70 32 21 72**.

## Rejoignez-nous !

Notre association est ouverte à toutes et à tous. Rejoignez-nous pour prendre part au rayonnement de la collégiale !